

COMMUNIQUE DE PRESSE

21/12/2020 - Paris

600 CFA interrogés dans le cadre d'une enquête Flash « Modèles économiques » : des résultats encourageants

En octobre 2020, France compétences a lancé une enquête auprès de d'environ 600 centres de formation d'apprentis (CFA). L'objectif est d'analyser les impacts du nouveau mode de financement du coût-contrat sur leurs modèles économiques ; les effets de la crise de la Covid 19 ont également été pris en compte. Ce nouveau mode de financement a été introduit par la loi Avenir professionnel et cette enquête réalisée dans le cadre de l'une des missions de France compétences : l'observation des coûts de la formation.

Les CFA sont 81% à identifier des avantages au nouveau système de financement. Ils estiment bénéficier d'une meilleure prévisibilité des recettes, d'une harmonisation des financements entre CFA et d'une augmentation des ressources. Toutefois, 95% d'entre eux rencontrent certaines difficultés : gestion administrative complexe des contrats, temps plus long entre facturation et encaissement des contributions OPCO, difficile définition des frais annexes. Autant d'éléments qui inviteraient à créer une nouvelle relation entre les OPCO et les CFA.

Des résultats significatifs

- 3 CFA sur 4 ont augmenté leur nombre d'apprentis de 11% par rapport à 2019

Trois quarts des CFA prévoient une augmentation de leurs effectifs fin 2020, notamment ceux relevant majoritairement du supérieur. Cette hausse est attribuée à la fois aux nouvelles dispositions de la loi Avenir professionnel mais aussi au plan de relance de l'apprentissage.

- Une situation financière des CFA plutôt équilibrée

On note également une situation financière stable fin 2020 : 46% des CFA estiment être à l'équilibre et 22% en excédent budgétaire contre 19% en déficit. Ils sont 65% à déclarer une augmentation de leurs dépenses sur les charges du personnel en 2020. Ce premier état de lieu sera approfondi lors de la seconde phase de l'enquête.

- Evolution de l'offre de formation à la rentrée 2020

Cette enquête démontre également que 85% des CFA répondants ont fait évoluer leurs modalités pédagogiques à la rentrée 2020. Cette évolution se traduit principalement par la mise en place de formation en distanciel et une plus forte implication des entreprises dans la construction du parcours de l'apprenti. Plus de la moitié des CFA (54%) ont ouvert de nouvelles sections de formations, dont un quart de niveau Bac+2.

Une méthodologie d'enquête en deux phases pour des résultats complets

Cette étude a été conçue en deux temps : une enquête statistique réalisée en octobre 2020 et une enquête qualitative qui sera menée début 2021. La phase 1 avait comme objectif de dresser un état des lieux de la situation économique des CFA à la rentrée 2020. Un formulaire a été adressé en octobre dernier à près de 600 CFA ayant eu une activité d'apprentissage en 2019. La phase 2 complétera et approfondira les résultats obtenus dans l'étude statistique. Cela permettra également d'identifier les différentes clés de compréhension des modèles économiques des CFA. Elle consistera en une cinquantaine d'entretiens individuels avec des responsables de centres de formation d'apprentis. Cette phase débutera en janvier 2021.

Retrouvez l'intégralité des résultats sur notre site internet en [cliquant ici](#).

Contact presse

presse@francecompetences.fr / 01 81 69 01 52

11 rue Scribe - 75009 - Paris

www.francecompetences.fr

Créée en 2019, par [la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018](#), pour la liberté de choisir son avenir professionnel, est l'unique instance de gouvernance nationale de la formation professionnelle et de l'apprentissage. France compétences a pour mission d'assurer le financement, la régulation et l'amélioration du système de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

Suivez-nous sur :



France compétences



@Fcompetences_fr